

■ **Fondation La Pierre de l'Age**, à Chexbres, chemin des Chênevières 4, c/o Fondation Claire Magnin, CH-550-1047336-7. Nouvelle fondation. Statuts: 23 mai 2006. But: mise à disposition de la Fondation Claire Magnin de tout immeuble à usage d'établissements sanitaires et d'appartements protégés, ainsi que toute structure y afférente. Organisation: organe de révision et conseil d'au moins trois membres, qui sont Rod Armand, de Mézières (VD), à Lutry, président, Châtelain Héléne, de Lausanne, à Cully, vice-présidente, Croset Jean-François, d'Ollon, à Lutry, Emery Bertrand, de Lausanne, à Chexbres, Grognuz Frédéric, de Poliez-Pittet, à La Tour-de-Peilz, et Hartmann Roger, de Villnachern, à Jongny, tous avec signature collective à deux. Réviseur: Fidinter SA, à Lausanne.

Journal no 6076 du 01.06.2006
(03414836 / CH-550.1.047.336-7)